

Pourquoi choisir B2B Banque

À B2B Banque, nous sommes fiers de fournir des produits hypothécaires qui aident à répondre aux besoins de vos clients. Grâce à un grand éventail d'options de financement pour plusieurs types d'emprunteurs, B2B Banque offre à la fois des solutions hypothécaires traditionnelles et non traditionnelles.

Voici un bref aperçu de ce qui fait en sorte que B2B Banque représente une excellente option pour vous et vos clients, qui contacter lorsque vous êtes prêt, et comment nous envoyer vos demandes.

Qu'est-ce qui nous distingue?

- Aucune assurance supplémentaire pour les prêts hypothécaires conventionnels
- LDCVD/TDP (Trousse du propriétaire)
- Amortissement de 35 ans si le ratio PV est de 80 % ou moins
- Revenu de location « exclu » pour les propriétés locatives non visées
- Solutions assurées et conventionnelles destinées aux travailleurs autonomes avec revenu déclaré
- Propriétés locatives pour travailleurs autonomes
- Solutions conventionnelles élargies pour travailleurs autonomes (relevé bancaire de l'entreprise requis à des fins d'admissibilité)
- Valeur nette 50 %

À qui parler des produits hypothécaires de B2B Banque

Pour en savoir plus à propos de nos prêts hypothécaires, parlez à un directeur du développement des affaires (DDA). Trouvez le DDA de votre région en utilisant notre outil pour trouver le DDA à <https://b2bbanque.com/contactez-nous/soutien-aux-courtiers-en-prets-hypothecaires.sn>.

Comment soumettre les documents à B2B Banque

Nous acceptons les documents par courriel ou par télécopieur. Assurez-vous d'inclure le nom complet de votre client et le numéro de référence du courtier/prêteur dans la ligne objet ou sur la page couverture.

Envoyez vos documents par courriel à : departementsouscription@b2bbanque.com

Envoyez vos documents par télécopieur au : 1.877.812.8839

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez appeler le **1.866.884.9407** ou visitez le site **b2bbanque.com**.